

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CASTETIS DU

10 JUIN 2024

Le dix juin deux mil vingt-quatre, à 18 heures 15 minutes, le Conseil Municipal de la Commune de CASTETIS s'est réuni en mairie, sur la convocation de Monsieur le Maire, affichée le 05 juin 2024 et transmise par voie électronique le 05 juin 2024, et sous la présidence de ce dernier.

PRÉSENTS : M. POUSTIS Henri, Maire ; Madame LATRUBESSE Sabine, Adjointe ; Monsieur Francis DUFAU, Adjoint ; Mesdames, DUTILH Lucile, SAINT-CRICQ Frédérique, LEBRET Marie-Anne ; Messieurs LAHITTETE Jean, LANGLES-MAYSONNAVE Pascal, MORLAAS-COURTIES Clément, SARAIVA Lionel, conseillers municipaux.

ABSENTS EXCUSÉS : Mesdames BONIFACE Isabelle, BROUCARET Nathalie, LAHERRERE Laurence, Monsieur JACINTO Carlos.

Secrétaire de séance : Marie-Anne LEBRET

Après avoir accueilli les participants et constaté que le quorum était atteint, le Président de séance propose de procéder à l'examen de l'ordre du jour suivant :

- 1) *Bulletin municipal*
- 2) *Choix du fournisseur pour les repas de la cantine*
- 3) *Divers*

0. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PRÉCÉDENTE

Préalablement à la mise en discussion des affaires portées à l'ordre du jour, le Conseil Municipal approuve le procès-verbal de la réunion du 03 avril 2024.

1. Bulletin municipal

Francis DUFAU répartit les tâches afin d'élaborer le prochain bulletin municipal.

2. Choix du fournisseur pour les repas de la cantine

Suite à la résiliation du contrat de restauration au 23 août 2024 avec Compass Groupe, nous avons reçu plusieurs propositions pour la livraison de repas en liaison froide :

ENTREPRISE	Nbres composantes	PRIX HT	PRIX TTC
ANSAMBLE	5	3,75 €	3,96 €
CENTRE HOSPITALIER ORTHEZ	5	3,80 €	4,00 €
API	5	4,59 €	4,84 €
LA CULINAIRE	5	3,40 €	3,59 €

Monsieur le Maire expose qu'une expérimentation est en cours cette semaine à la cantine avec La Culinaire et il propose de ne pas encore ce prononcer. Ce point sera à l'ordre du jours dans la prochaine réunion du conseil municipal.

3. Divers

- a) Personnel

Manon COQUET a souhaité démissionner de son poste d'adjoint technique au 31 mai 2024 pour raison de santé (elle effectuait le ménage à l'école le lundi et jeudi de 16h30 à 19h). Nous avons recruté Sara qui a accepté de faire son remplacement jusqu'au 5 juillet 2024. Des heures complémentaires lui seront versées pour pallier les heures du contrat initial de 4,42h.

Les élus du SIVU et du SIVOM se sont rencontrés vendredi dernier pour évoquer les modalités d'un cumul de 2 emplois à la rentrée pour Manon (ATSEM et animatrice au centre aéré les mercredis et vacances scolaires). Nous allons rencontrer Manon jeudi.

b) Charte graphique

L'APGL a mis à jour le site avec une maquette graphique compatible avec la version plus récente de l'outil de gestion Typo3.

Ainsi, la maquette suivante est proposée :

- Page d'accueil : <https://www.castetis.fr/preview/>
- Page d'exemple de contenu : <https://www.castetis.fr/preview/accueil/le-village/page-de-demo/>

Nous pouvons modifier le jeu de couleurs, changer les polices de caractère si celles proposées ne vous conviennent pas, ajouter des éléments en page d'accueil, Leur proposition n'est pas figée et ils attendent nos remarques pour la faire évoluer à notre goût et à l'image de notre collectivité.

Une fois la maquette graphique validée par nos soins, ils la déploieront sur l'ensemble des pages existantes.

c) Elections législatives

Suite à la dissolution de l'Assemblée Nationale décidée par le Président de la République, des élections législatives auront lieu dimanche 30 juin et 7 juillet.

d) Logements communaux

Le logement au-dessus de la cantine sera libre à compter du 1^{er} juillet 2024. L'ancien presbytère le sera en août. Nous allons faire faire les DPE à une société habilitée ; l'offre la plus avantageuse sera retenue.

e) Réhabilitation et modernisation du complexe sportif

Le marché d'appel d'offres sera lancé en septembre. Le système de chauffage avec une pompe à chaleur ne se fera pas car il serait trop peu utilisé. Une option est mise pour un sol en résine comme pour la salle d'ABOS.

<u>Signature du Maire :</u> 	<u>Signature du secrétaire de séance :</u>
-------------------------------------	--